

Avis du Département de l'aménagement du territoire du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire du Luxembourg concernant la recommandation du Conseil parlementaire interrégional sur l'économie circulaire

La majorité des recommandations du Conseil parlementaire interrégional de la Grande Région (CPI) ne concernent pas directement les dossiers du Département de l'aménagement du territoire (DATER).

Cependant, le DATER peut se prononcer sur la recommandation du Conseil parlementaire interrégional (CPI) concernant l'économie circulaire dans la Grande Région.

La stratégie opérationnelle transfrontalière, élaborée sous l'égide du Département de l'aménagement du territoire, dans le cadre du projet INTERREG VA « Schéma de Développement territorial de la Grande Région SDTGR » propose pour chacun des quatre axes stratégiques, les actions opérationnelles qui permettront de mettre en œuvre ces axes, ainsi que les idées de projets émises par les acteurs de la Grande Région pouvant s'inscrire dans chacune des actions opérationnelles. Certaines de ces actions opérationnelles et idées de projets ont un lien direct avec l'économie circulaire :

- création d'un centre d'expertise européen dans le domaine des métaux et matériaux dans une économie circulaire (UniGR-CIRKLA), page 34
- stimuler de nouvelles chaînes de valeurs en réponse aux besoins d'adaptation aux transitions environnementales, énergétiques et climatiques (page 35)
- protéger les ressources en eau visant la recherche d'une adéquation entre les usages de l'eau et la qualité de la ressource disponible (page 36)
- promouvoir les circuits courts (page 41)

Une éventuelle concrétisation des actions opérationnelles via des projets pourrait contribuer à la promotion transfrontalière de l'économie circulaire dans la Grande Région.

Lancée le 16 juin 2020 par le DATER, la consultation urbano-architecturale et paysagère Luxembourg in Transition – Visions territoriales pour le futur décarboné et résilient de la région fonctionnelle luxembourgeoise vise à réunir des propositions stratégiques d'aménagement du territoire et à produire des scénarios de transition écologique à l'horizon 2050 pour le Grand-Duché de Luxembourg et ses territoires frontaliers. Elle s'inspire des grandes consultations menées telles que celles du Grand Paris ou du Grand Genève et concerne donc le territoire du Grand-Duché de Luxembourg et de son « auréole » fonctionnelle immédiate, à savoir son aire métropolitaine transfrontalière qui constitue un bassin de vie de près de 11 000 km² et compte actuellement presque 2 millions d'habitants.

Du point de vue opérationnel, les résultats de cette consultation seront de nature à accompagner l'action des décideurs pour les années à venir afin de réorienter les dynamiques de développement spatial pour favoriser l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et d'anticiper et atténuer les effets indésirables sur la cohésion sociale et territoriale des futures mesures en faveur de la décarbonation. Ces résultats permettront également d'alimenter le nouveau Programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT) du Grand-Duché de Luxembourg qui comprend deux horizons temporels, à savoir 2035 et 2050.

10 équipes internationales d'architectes, urbanistes et spécialistes des sciences sociales, ont travaillé depuis octobre 2020 et les quatre dernières équipes reteniront leurs travaux finaux dans le cadre de la dernière phase en janvier 2022. Plusieurs grandes thématiques ont d'ores-et-déjà été identifiées par les équipes qui sont désormais invitées à structurer leur(s) projet(s) en partant de trajectoires possibles de décarbonation et en travaillant aux implications spatiales qu'elles auront

selon une série de questions touchant plusieurs domaines d'intervention : aménagement du territoire – énergie – logement – biodiversité - eau – agro-écologie – mobilité – économie circulaire, ...

Il s'agit donc d'ouvrir une nouvelle ère pour la conception et la mise en place d'un projet d'aménagement du territoire, veillant à la fois à la qualité de vie des citoyens et répondant aux effets escomptés du réchauffement climatique.

Pour de plus amples informations : www.luxembourgtransition.lu